

République Française

Département  
de la Haute-Savoie



74200

# COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 29 septembre 2017

20h00  
en Mairie de La Vernaz

Nombre de conseillers municipaux en service: 11

Nombre de conseillers municipaux présents en séance: 10

**Présents:**

CETTOUR-CAVE Laëtitia, FIGUREAU Marie-Laure, GARIN Jacqueline, HAUTEVILLE Bernard, HAUTEVILLE Laurent, HAUTEVILLE-LONGET Yves, HENNEBIQUE Sylvie, LABAR Philippe, PETITE Virginie, REQUET Christophe.

**Absents / Excusés:** MOREL Alain

**Secrétaires de séance:** Petite Virginie et Labar Philippe

---

► **Prêt pour la MAM (Maison des Aides Maternelles):**

L'aménagement de la MAM nécessite un financement sous forme d'emprunt. Suite à des demandes faites auprès de plusieurs banques, un prêt de 40 000€ a été contracté avec la Caisse d'Epargne. Il s'agit d'un prêt à taux fixe (1,33%) pour une durée de 12 ans. Le conseil approuve cette offre de financement.

► **Bail et loyer MAM:**

Les locaux situés au dessus de l'école seront loués aux aides maternelles (les marmots à la montagne). Le loyer est fixé à 300€ hors charges d'électricité + 50€ de charges de chauffage pour un bail de 3 ans..

Le Conseil municipal approuve ces tarifs.

► **Délibération pour l'adressage des rues du village:**

Le Conseil municipal approuve la proposition de dénomination des voies, rues et impasses (voir délibération en document annexe).

► **Contrat CDD Manon Michaud:**

Il est nécessaire de recruter un nouvel employé au sein de la commune. Les missions de ce CDD seront les suivantes: le service de cantine, le périscolaire, la garderie hors du temps scolaire et l'entretien des bâtiments scolaires.

Il s'agit d'un contrat CAE ( Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) d'une durée de 11 mois (27 heures par semaine). Le traitement sera de 1 141,92€ brut (taux SMIC horaire de 9,76€).

Le Conseil municipal décide de recruter Mlle Manon Michaud pour la période du 1er octobre 2017 au 31 août 2018.

► **Marché accord-cadre travaux de l'église:**

Il reste une tranche de travaux à mettre en place pour finaliser la rénovation de l'église. Il s'agit de la rénovation de l'intérieur (phase4) pour un montant de 27 000 € HT. Le Conseil municipal reconduit la mission de maîtrise d'oeuvre à l'entreprise d'AR JHIL et valide ce marché.

► **Modification des statuts de la CCHC:**

Le Conseil municipal approuve la modification N°13 des statuts de la Communauté de Communes du Haut-Chablais (Voir délibération en annexe).

► **FPU:**

Le Conseil approuve le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) concernant le régime de fiscalité professionnelle unique (FPU).

**Prochain conseil municipal le vendredi 3 novembre 2017.**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h15.

Fait à La Vernaz, le 29 septembre 2017.

Jacqueline Garin  
Maire de La Vernaz